

ORDRE DE L'EXCELLENCE



RÉCIPIENDAIRE SANTÉ MENTALE AU TRAVAIL



Commission de
la santé mentale
du Canada

Mental Health
Commission
of Canada

Orienter les investissements futurs en recherche communautaire sur la santé mentale et le cannabis

Forum de recherche communautaire

Rapport sommaire

Commission de la santé mentale du Canada

À propos de l'événement

Le 16 juillet 2019, la Commission de la santé mentale du Canada (CSMC) a réuni un groupe de plus de 60 experts comprenant des personnes ayant des antécédents de consommation de substances ou de maladies ou de problèmes associés à la santé mentale, des membres de leur famille, des proches aidants, des décideurs, des fournisseurs de services et des chercheurs communautaires au centre Bayview Yards d'Ottawa afin de discuter des priorités en matière de financement de la recherche communautaire sur la santé mentale et le cannabis.

Ce groupe hétérogène a puisé dans un riche mélange d'expériences vécues, pratiques et professionnelles pour réfléchir aux principes qui devraient orienter la recherche communautaire dans ce domaine – l'inclusivité, la sécurité et le respect au plus haut niveau – de même qu'à une série de questions et d'enjeux à explorer, à savoir :

- le cannabis et ses effets
- les usages et applications du cannabis
- les facteurs influençant les choix des gens quant à la consommation de cannabis
- la culture entourant le cannabis
- la consommation problématique et les traitements
- renseignements démographiques, populations diversifiées et consommation de cannabis
- les répercussions de la légalisation
- le cannabis et la conduite automobile
- la stigmatisation
- les traumatismes et le suicide
- l'information à transmettre aux fournisseurs de soins de santé

Le présent rapport fournit un bref compte rendu des discussions qui ont eu lieu lors de cet événement et des principaux points à retenir, qui seront utilisés par la CSMC pour élaborer l'appel de propositions de recherche communautaire d'ici la fin de 2019.

This document is available in English.

Indications concernant la citation

Citation suggérée : Commission de la santé mentale du Canada, *Orienter les investissements futurs en recherche communautaire sur la santé mentale et le cannabis Forum de recherche communautaire* (rapport sommaire), Ottawa, Canada, chez l'auteur, 2019.

Droit d'auteur

©Commission de la santé mentale du Canada, 2019

ISBN : 978-1-77318-132-5 (Imprimé)

ISBN : 978-1-77318-131-8 (Ressource en ligne)

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Canada



Les points de vue présentés ici représentent uniquement les points de vue de la Commission de la santé mentale du Canada. Le présent matériel a été produit grâce à la contribution financière de Santé Canada.

Table des Matières

INTRODUCTION	1
QU'EST-CE QUE LA RECHERCHE COMMUNAUTAIRE?	4
Rallier et mobiliser la sagesse collective.....	5
Mettre l'accent sur le point de vue des personnes ayant un savoir expérientiel	6
Principes et valeurs devant orienter la recherche communautaire.....	9
Priorités recommandées pour la recherche sur le cannabis et la santé mentale	11
Combler les lacunes dans la recherche sur le cannabis et la santé mentale	15
CONCLUSION	16
Les mots du jour	18
ANNEXE A	19
Aperçu du Forum	19
ANNEXE B.....	20
Biographies des orateurs.....	20

« Nous ne sommes pas ici aujourd’hui pour vous livrer un monologue. Nous sommes ici pour connaître votre avis. »

– Christopher Canning

Introduction

Le Canada est seulement le 2e pays au monde à avoir légalisé l’usage du cannabis à des fins non médicales. Cette décision a généré une occasion sans précédent pour la recherche au sujet des effets de la consommation du cannabis sur de nombreux aspects de la santé, notamment la santé mentale. Tenant compte de cette réalité, le budget fédéral 2018 accordait à la CSMC dix millions de dollars sur cinq ans pour appuyer la recherche sur la relation entre la consommation de cannabis et la santé mentale. En juillet 2019, la CSMC a réuni des experts de la consommation de substances et de la santé mentale de partout au pays pour déterminer les domaines prioritaires à étudier.

Le Forum Orienter les investissements futurs en recherche communautaire sur la santé mentale et le cannabis s’est appuyé sur l’expertise de personnes ayant un savoir expérientiel de la consommation de substances ou des maladies et des problèmes liés à la santé mentale, de membres de leur famille, de proches aidants, de décideurs et de chercheurs communautaires pour discuter des approches appropriées à adopter et des sujets à explorer en recherche communautaire.

L’Aînée Verna McGregor de Kitigan Zibi ouvre le Forum en prononçant un mot de bienvenue et une bénédiction; elle évoque également le rôle de la médecine traditionnelle, incluant le

L’événement poursuit quatre objectifs principaux :

- Acquérir une compréhension commune de la recherche communautaire (RC) et de ses principes fondamentaux.
- Définir les priorités en matière de recherche sur le cannabis et la santé mentale afin de documenter la future demande de propositions de la CSMC en recherche communautaire.
- Partager les données probantes existantes et les lacunes en matière de recherche sur le cannabis et la santé mentale.
- Formuler des recommandations pour l’engagement continu des participants tout au long du cycle de vie du projet.

Pour préciser le cadre de la discussion, **Christopher Canning**, directeur, Santé mentale et usage de substances de la CSMC, souligne que la recherche doit nous aider à comprendre la relation entre la consommation de cannabis et les résultats en santé mentale. Faisant référence à un examen de la documentation et à une analyse de l’environnement réalisés récemment par l’équipe de recherche de l’Université de Calgary et financés par la CSMC, il fait remarquer que les résultats d’études passées sur le cannabis et la santé mentale ont souvent été occultés par le contexte de criminalisation. La crainte de

conséquences juridiques pourrait en effet avoir dissuadé les gens d'admettre leur consommation de cannabis. En outre, les résultats mesurés pourraient être attribuables, au moins en partie, aux interactions avec le système judiciaire et à la stigmatisation entourant un comportement jugé criminel.

Les lacunes qui ont déjà été décelées dans la recherche sur le cannabis et la santé mentale sont les suivantes :

- les effets de la consommation de cannabis sur les résultats en santé mentale
- les effets des maladies et des problèmes associés à la santé mentale sur la consommation de cannabis
- les bienfaits thérapeutiques potentiels de la consommation de cannabis pour les résultats en santé mentale
- les options de traitements efficaces pour les troubles liés à la consommation de cannabis
- les liens entre la teneur en THC¹ et en CBD², la fréquence de la consommation et l'âge de l'initiation au cannabis sur le plan des résultats en santé mentale
- la nécessité d'axer les recherches sur l'expérience vécue des populations diversifiées et marginalisées et de soutenir les recherches menées par ces populations.

¹ Tétrahydrocannabinol, le principal ingrédient psychoactif du cannabis.

² Cannabidiol, l'un des cannabinoïdes présents dans le cannabis et avec la plus forte proportion. .

Ce dernier point est essentiel, selon M. Canning. Les personnes ayant un savoir expérientiel possèdent de vastes connaissances pouvant étayer des études et profiter aux communautés, aux individus et aux chercheurs. Il ajoute que pour accorder la priorité à ces voix et à ces points de vue, le Forum fait appel à la participation de plusieurs personnes ayant vécu des maladies ou des problèmes en lien avec la santé mentale ou la consommation de substances.



M. Canning lance la discussion lors du Forum de recherche communautaire de la CSMC.

« Il est essentiel de tisser un lien de confiance entre les chercheurs et les membres de la collectivité. Sans une telle alliance, aucun projet ne peut être mené à terme. »

– Tim Aubry

QU'EST-CE QUE LA RECHERCHE COMMUNAUTAIRE?

La recherche communautaire se définit de plusieurs façons et englobe un éventail d'approches. Pour que tous les participants en aient une compréhension commune, **Tim Aubry** définit le concept.

Il décrit la recherche communautaire comme une approche de collaboration entre les chercheurs et les membres de la communauté, particulièrement ceux qui pourraient être affectés par les résultats. La recherche communautaire s'effectue le long d'un spectre qui commence par la *consultation* (les chercheurs consultent les membres de la communauté), évolue vers la *collaboration* (les chercheurs et les membres de la communauté prennent des décisions conjointement) et se termine par le *contrôle* (les capacités des membres de la communauté sont renforcées de sorte qu'ils puissent mener eux-mêmes les recherches, avec la contribution des chercheurs, au besoin).

ORATEUR

Tim Aubry, Centre de recherche sur les services éducatifs et communautaires, Université

Bien que chaque projet de recherche communautaire soit unique, tous les projets de recherche communautaire possèdent certaines caractéristiques communes :

- Tous les participants contribuent à toutes les phases de la recherche.
- Les chercheurs et les membres de la communauté reconnaissent l'expertise de leurs vis-à-vis.
- Il existe un équilibre entre la recherche rigoureuse et les mesures concrètes.
- Les partenaires s'engagent dans une relation à long terme fondée sur la confiance, la collaboration, le partage du pouvoir de prise de décisions et la responsabilité partagée de la recherche.
- En plus de générer des résultats de recherche, le projet renforce les capacités et la viabilité de la communauté locale.

M. Aubry fait remarquer que même s'il peut être ardu de mener à bien un projet de recherche communautaire, les avantages valent l'effort. En faisant participer la collectivité, on s'assure que la recherche porte sur des enjeux qui comptent, tout en rendant les chercheurs responsables devant la communauté. Les membres de la collectivité enrichissent les résultats en offrant leur vision, qui peut être plus significative et réalisable que des constats purement cliniques et objectifs.

« Il peut être utile d'ancrer ce que nous faisons aujourd'hui dans la sagesse d'Einstein : on ne résout pas un problème avec le même mode de pensée qui l'a engendré. »

– Sylvia Cheuy

Rallier et mobiliser la sagesse collective

Sylvia Cheuy, animatrice à l'Institut Tamarack, invite le groupe à réfléchir à la manière d'engager un dialogue riche et productif sur le cannabis et la santé mentale. Elle commence en soulignant que nos expériences personnelles façonnent notre façon de percevoir certains enjeux et qu'en prenant le temps et en appréciant les expériences des autres, nous pouvons être plus innovateurs, tous ensemble.

Mme Cheuy présente quelques notions clés pour aider à structurer les discussions de la journée et étayer la conception des recherches communautaires à l'avenir :

ANIMATRICE

Sylvia Cheuy, Tamarack Institute

- **Deux types de sagesse.** Il existe deux types de sagesse qui sont également valides et essentiels aux recherches de haute qualité : l'expertise de *contenu* (expertise traditionnelle sur un sujet) et l'expertise de *contexte* (acquise grâce aux expériences vécues).
- **Plan de recherche axé sur l'humain.** Cette approche de plan de recherche est basée sur le principe que tous les problèmes sont solubles lorsque la personne ou le groupe aux prises avec les problèmes étudiés sont mobilisés. Axée sur l'importance de placer ce groupe au centre des recherches, elle se fonde sur la notion que personne ne connaît encore la réponse au problème en question.
- **Deux façons de parler.** Les organisations et les individus ont deux modes d'expression : les premières sont habituellement systématiques et recherchent de l'information exploitable (tendances, thèmes), alors que les deuxièmes partagent souvent des histoires vécues. Ces deux façons de s'exprimer ont de la valeur, c'est pourquoi nous devons sciemment définir les thèmes communs de nos récits afin de les traduire dans un langage que les organisations seront en mesure de comprendre et d'employer.

« Ce que j'ai appris n'est pas enseigné dans les écoles. [Les chercheurs et les organisations doivent] reconnaître l'expertise au moyen d'actions, et non de paroles. Il faut joindre l'acte à la parole. »

– Un participant au Forum

Mettre l'accent sur le point de vue des personnes ayant un savoir expérientiel

La recherche communautaire est relativement jeune. Les chercheurs et les organisations en sont encore à l'étape d'apprentissage. Mme Cheuy pose quelques questions pour amener les participants à réfléchir à leur expérience de manière à clarifier quelque peu les attentes des communautés à l'égard de la recherche sur la santé mentale et le cannabis.

Questions

1. Quelle est votre expérience en matière de recherche, le cas échéant? Votre point de vue sur la recherche a-t-il changé au fil des ans? Dans l'affirmative, de quelle façon?
2. En tant que personne ayant un savoir expérientiel, quel est le plus grand défi ou obstacle auquel vous faites face pour faire entendre votre voix et exprimer votre point de vue?
3. Quels conseils donneriez-vous aux personnes qui cherchent à participer à la recherche communautaire sur le cannabis et la santé mentale?
4. Avez-vous d'autres réflexions à partager au sujet du cannabis, de la santé mentale ou de la recherche communautaire?

Les participants ont partagé les principaux éléments de réponse suivants qui sont ressortis des discussions en groupes restreints.

Le savoir expérientiel est une forme d'expertise.

- La stigmatisation continue de poser problème. Les gens veulent être traités comme des pairs, et non comme des patients. Il faut également s'attaquer aux effets de la criminalisation qui était en vigueur par le passé et de la stigmatisation qui l'entourait.
- Certaines personnes craignent d'être catégorisées comme étant « différentes », d'être traitées de façon non égalitaire, si elles parlent de leurs antécédents.
- Les personnes ayant un savoir expérientiel doivent être vues comme des gens crédibles. Certaines initiatives ont pour but de raffermir la perception de cette crédibilité, c'est le cas p. ex. du projet conjoint du Centre de toxicomanie et de santé mentale et de l'Université Yale, intitulé Let's Lead, qui aide les personnes ayant un savoir expérientiel à devenir des leaders transformationnels.
- Les gens qui cultivent du cannabis depuis des années (c.-à-d. avant la légalisation) connaissent la plante, ses effets et les éléments requis pour obtenir des produits de bonne qualité. Ces connaissances méritent d'être reconnues.

La confiance et le respect sont incontournables.

- Les chercheurs doivent veiller à ne pas exploiter les personnes ayant un savoir expérientiel, particulièrement sur le plan de la rémunération. Les gens veulent sentir que leur temps et leur contribution sont reconnus à leur juste valeur. Ils ont aussi besoin de recevoir une juste rémunération (en argent, et non en cartes-cadeaux ou de façon symbolique) pour leurs contributions.
- Tous les participants devraient recevoir une compensation pour leur contribution et leur nom devrait paraître dans la publication finale.
- La communication tout au long du processus est essentielle. Les directeurs de recherche devraient tenir les participants informés tout au long du processus.
- La confiance est indispensable (p. ex. auprès des populations jeunes) pour obtenir des réponses honnêtes. Une telle confiance se nourrit d'une relation authentique. Lorsqu'elle est établie, elle permet de recueillir de l'information qualitative précieuse.

Les recherches doivent être réalisables et représentatives.

- Un ou deux ans, c'est bien court pour effectuer des recherches préliminaires et assurer un suivi dans le cadre d'une étude axée sur l'humain. Cette courte durée pourrait avoir une incidence sur la portée de la recherche financée.
- Aussi, il est important de reconnaître que les ressources sont limitées.
- Les études devraient s'étendre au-delà des centres urbains.
- Chaque projet, panel ou comité devrait compter plusieurs personnes ayant un savoir expérientiel afin de prévenir la représentation symbolique et d'éviter que les participants se sentent isolés ou mis à l'écart.

La cocréation est essentielle.

- Plutôt que de supposer quelles questions doivent être explorées, les chercheurs devraient consulter les collectivités au sujet des réponses dont elle a besoin.

Les communautés devraient retirer des avantages des recherches qui portent sur elles et dont les résultats ont une incidence sur elles.

- Conformément à l'[Énoncé de politique des trois Conseils Éthique de la recherche avec des êtres humains](#), une fois la recherche achevée, elle doit être traduite et être rendue utilisable. L'autonomisation, c'est plus que d'être simplement entendu. C'est d'être en mesure d'agir et de retirer des bénéfices.

Les enjeux liés au cannabis et à la santé mentale ne sont pas à sens unique.

- Le cannabis peut être bénéfique à certaines personnes, mais peut provoquer des résultats en santé mentale négatifs (p. ex. la psychose) chez d'autres. Les individus, les communautés et les chercheurs doivent être prêts à discuter de tous les aspects.
- La sensibilisation à la consommation sécuritaire, la réduction des préjudices et la prévention sont toutes des questions qui méritent notre attention. Le soutien par les pairs et la sensibilisation peuvent aider à s'assurer que les personnes (particulièrement les jeunes) qui ont vécu des expériences préjudiciables avec le cannabis ne deviennent pas vulnérables face aux systèmes médical et policier.

- La notion de traumatisme, particulièrement dans les communautés autochtones éloignées, doit être véritablement comprise pour que les recherches menées sur le terrain soient authentiques.
- Les questions entourant les répercussions de la légalisation et le marché illégal toujours présent doivent être comprises (p. ex., pour certaines personnes, le cannabis demeure plus accessible par le marché noir en raison de son prix).

La recherche sur le cannabis devrait adopter une vision à long terme.

- Un des objectifs de la recherche communautaire devrait être d'accroître les capacités de la communauté à mener ses propres recherches et à générer ses propres connaissances.
- Ces projets devraient prévoir un suivi auprès des participants au sujet de la mise en œuvre afin de les tenir au courant.
- Le rythme de mise en œuvre doit être réglé de façon réaliste, puis accéléré au besoin. Il faut parfois compter jusqu'à 15 ans pour que les répercussions des recherches se fassent sentir.
- Les recherches sur le cannabis et la santé mentale devraient en partie viser à améliorer les connaissances des médecins sur le cannabis, de manière à créer des liens entre eux et la collectivité.

« La santé mentale ne se résume pas aux définitions médicales. Elle inclut l'oppression et la manière dont les gens s'effondrent lorsqu'ils n'ont pas accès au logement, à l'éducation et aux soins de santé et que leurs droits fondamentaux ne sont pas respectés. »

– Un participant au Forum

Principes et valeurs devant orienter la recherche communautaire

Pour donner le ton en vue des discussions de l'après-midi sur les priorités en matière de recherche, **Mme Cheuy** demande aux participants d'énoncer les principes et les valeurs qui devraient orienter la recherche communautaire.

Le groupe convient de l'importance de suivre les principes ci-dessous.

Inclusivité

- Les projets de recherche devraient faire participer autant de membres de la collectivité que possible. Les chercheurs devraient envisager de rejoindre les membres de la collectivité dans *leur* espace, plutôt que de les inviter à les rejoindre dans leur propre espace.
- Toutes les personnes concernées devraient avoir leur mot à dire dans l'établissement des objectifs et des attentes et avoir l'occasion d'être entendues et comprises.

Sûreté

- Raconter son histoire n'est pas toujours facile, c'est pourquoi il est important de créer un espace sécuritaire exempt de jugement.
- Des mesures de sûreté (p. ex. la présence de travailleurs de soutien clinique) devraient être mises en place et expliquées à tous les participants.
- Des ententes en matière de confidentialité doivent être établies afin que les gens puissent s'exprimer librement.
- Les mesures de sûreté devraient s'étendre aux cliniciens, aux médecins et aux chercheurs, qui pourraient être réticents à parler des expériences qu'ils ont vécues. Le partage de leur expérience personnelle pourrait être utile à d'autres personnes.
- Les participants devraient prendre le risque d'exposer leur propre ignorance en posant des questions lorsqu'ils ne comprennent pas et encourager les autres à faire de même.
- Il est important de reconnaître les déséquilibres des pouvoirs et d'être ouvert à partager lesdits pouvoirs. Des rôles de leadership ou d'animation doivent être confiés aux personnes ayant un savoir expérientiel.

Respect

- Le respect est incontournable pour la création d'un espace sécuritaire. Tous les participants doivent être attentifs à leur langage et éviter d'utiliser des étiquettes stigmatisantes.
- Il faut comprendre que chaque personne a son propre bagage et que les expériences de chacun sont valables et appréciées.

- Être un « allié » est un rôle actif : il ne suffit pas de se dire allié, des actions concrètes doivent le prouver. Il faut faire du respect et de l'empathie des priorités; reconnaître les forces des gens; faire de la prévention active et lutter contre l'oppression; et reconnaître ses erreurs et en assumer la responsabilité.
- Il faut apprendre à se connaître et créer des relations avec d'autres personnes.

« Savoir que notre message a aidé d'autres personnes représente une grande partie de la satisfaction que nous retirons de cette initiative, et c'est pourquoi nous acceptons de raconter nos histoires. »

– Un participant au Forum

Priorités recommandées pour la recherche sur le cannabis et la santé mentale

L'ultime discussion en groupes restreints de la journée visait à définir les priorités en matière de recherche sur le cannabis et la santé mentale, c'est-à-dire les questions que nous devrions nous poser collectivement et comment la recherche devrait y répondre.

Mme Cheuy énonce trois questions pour diriger la discussion et le processus de mise en commun des réponses.

Questions

1. Individuellement, indiquez quelles devraient être, selon vous, les priorités dans la recherche sur le cannabis et la santé mentale et pourquoi.
2. Faites part de vos réponses à votre groupe.
3. À partir de votre discussion, notez les trois à cinq principales priorités énoncées par le groupe.

Les discussions en groupes restreints ont généré une longue liste de sujets de recherche potentiels. Même s'ils étaient présentés individuellement, des thèmes communs ont émergé lors de la rédaction de ce rapport. Les propositions de sujets suivantes sont classées sous ces titres afin de faciliter les analyses et évaluations futures. Bien que certaines suggestions ne se rapportent pas directement au cannabis et à la santé mentale, elles ont ouvert des pistes à explorer au moyen d'investissements futurs dans la recherche. Nous espérons que d'autres initiatives de recherche sur le cannabis pourront les récupérer pour définir leurs propres priorités.

Le cannabis et la santé mentale

- Quelle est la relation entre la santé mentale et le cannabis? Est-ce que les maladies et les problèmes liés à la santé mentale précèdent la consommation de cannabis? Ou la consommation de cannabis précède-t-elle les maladies et les problèmes liés à la santé mentale?
- Quels facteurs interviennent sur la relation entre la santé mentale et le cannabis? Le cannabis entraîne-t-il la psychose? Existe-t-il des données probantes à ce sujet?
- Quels sont les effets d'une consommation occasionnelle sur la santé mentale? Et d'une consommation régulière?
- En quoi les résultats de santé mentale sont-ils influencés par l'abstention ou la réduction de la consommation de cannabis?

Le cannabis et ses effets

- Que ressentent les gens lorsqu'ils consomment du cannabis?
- Quels sont les bienfaits perçus de la consommation de cannabis?
- Quels sont les effets sur la santé physique d'une consommation occasionnelle? Et d'une consommation régulière?
- Comment pouvons-nous déterminer qui pourrait profiter de la consommation de cannabis, qui pourrait subir des préjudices, comment et pourquoi, par exemple en étudiant les modes d'administration, les cannabinoïdes, le dosage, la génétique, l'épigénétique, l'environnement et d'autres facteurs?
- Quels sont les effets des différentes composantes du cannabis et des cannabinoïdes?
- Comment les récepteurs cannabinoïdes fonctionnent-ils? Quels aspects n'avons-nous pas compris à leur sujet?
- Quelles sont les répercussions du cannabis sur le développement du cerveau chez les jeunes?
- Comment le cannabis interagit-il avec des médicaments comme les antidépresseurs et les anxiolytiques?
- Quelles sont les répercussions pour les mères et les bébés de l'exposition maternelle au cannabis durant la grossesse et l'allaitement? Ces effets peuvent-ils être distingués de ceux d'autres médicaments ou drogues consommés par la mère?
- Quelles sont les répercussions pour les enfants de la consommation de cannabis par les parents?

Usages et applications du cannabis

- Les gens consomment-ils du cannabis médical et du cannabis non médical pour des raisons différentes ou similaires? Est-ce lié au type de cannabis auquel ils ont accès?
- Le cannabis peut-il être utilisé comme traitement pour des maladies physiques (p. ex. le cancer)? Pour des maladies ou des problèmes associés à la santé mentale?
- Le cannabis peut-il être utilisé pour traiter la douleur chronique? Si oui, comment affecte-t-il la santé mentale?
- Le cannabis peut-il être utilisé comme solution de rechange à d'autres substances pour réduire les préjudices?
- Le cannabis peut-il être utilisé pour traiter le trouble de stress post-traumatique ou des troubles concomitants?
- Les produits comestibles à base de cannabis sont-ils un traitement viable pouvant aider les gens à cesser de consommer du cannabis par d'autres moyens?

Quels sont les facteurs influençant les choix des gens quant à la consommation de cannabis?

- Quels facteurs amènent les gens à consommer du cannabis? Qu'est-ce qui motive les gens à consommer du cannabis?
- Les producteurs de cannabis influencent-ils la décision des gens de consommer?
- Les personnes qui font un mauvais usage du cannabis le font-elles en raison d'un parcours scolaire insuffisant? Est-ce qu'une meilleure éducation les amènerait à faire des choix plus éclairés?

La culture entourant le cannabis

- Quelles sont les pratiques et les croyances culturelles entourant la consommation de cannabis?

- Pourrait-on élaborer une méthodologie inspirée par la roue de la médecine?

Consommation problématique et traitements

- Quels facteurs mènent à une consommation non sécuritaire?
- Existe-t-il des facteurs capables de prédire une consommation problématique?
- Quelles sont les méthodes sécuritaires sur le plan culturel pour aider les gens à mettre fin à leur consommation de cannabis?
- Pourrait-on créer une trousse de ressources de traitement?

Renseignements démographiques, populations diversifiées et consommation de cannabis

- Que savons-nous de la consommation de cannabis chez les personnes âgées (celles-ci forment un groupe démographique croissant)?
- Comment le cannabis est-il consommé chez les communautés racialisées et noires? Quels points de croisement observe-t-on? (En d'autres mots, comment les facteurs sociaux, politiques et économiques agissent-ils et interagissent-ils?)
- Quelles sont les répercussions de la racialisation sur la criminalisation?
- À quel âge les gens commencent-ils à consommer du cannabis?

Répercussions de la légalisation

- Quelles sont les répercussions de la légalisation?
- Comment pourrait-on définir des niveaux normalisés d'intoxication et d'affaiblissement des capacités?
- Comment peut-on aborder les effets secondaires du cannabis?
- Quelle devrait être l'approche à adopter en ce qui concerne l'étiquetage des produits?
- Maintenant que le cannabis est légal, comment pouvons-nous soutenir les personnes qui étaient (ou qui sont encore) criminalisées en raison de leur consommation passée?

Cannabis et conduite automobile

- Comment la conduite est-elle modifiée par les effets du cannabis? Comment le cannabis affecte-t-il les différents organismes/automobilistes?
- Pouvons-nous élaborer des lois et des politiques basées sur des données probantes en ce qui concerne la conduite automobile?

Stigmatisation

- Comment pourrions-nous éliminer la stigmatisation entourant la consommation de cannabis?
- Quelles sont les différences (ou les ressemblances) entre l'expérience de la stigmatisation avant et après la légalisation?

Traumatismes et suicide

- Pourrions-nous approfondir notre compréhension de la relation entre la consommation de cannabis et le suicide chez les jeunes?

Remarque : Les répercussions des traumatismes sur la vie des Autochtones et des communautés autochtones sont profondes. Même le sens qui est donné au terme « traumatisme » est souvent façonné par les connaissances et la pensée occidentales. Pour pleinement comprendre ce sens dans le contexte autochtone, certains participants indiquent que le traumatisme devrait être reconceptualisé sous un angle autochtone et que les outils d'intervention traditionnels devaient être réhabilités.

Information à transmettre aux fournisseurs de soins de santé

- Pouvons-nous assurer que les fournisseurs de soins ont en main toute l'information dont ils ont besoin pour prendre de bonnes décisions (p. ex., pourquoi les gens consomment-ils du cannabis, pourquoi l'apprécient-ils, etc.)?

En faisant référence à l'ensemble de la journée et à la description initiale par Mme Cheuy des deux façons de s'exprimer (d'une part, de manière structurée, thématique et organisationnelle, et d'autre part, de manière individuelle, personnelle et anecdotique), les participants soulignent l'importance de considérer les anecdotes comme des données probantes et de continuer à créer des occasions où les personnes ayant un savoir expérientiel peuvent partager leur expérience.

« Les récits que nous avons entendus aujourd’hui définiront les recherches futures. Ces récits sont des données probantes. Ils sont importants. »

– Christopher Canning

Comblent les lacunes dans la recherche sur le cannabis et la santé mentale

Au terme des discussions en petits groupes, **M. Canning** reprend la parole pour souligner certains messages clés entendus tout au long de la journée. Il donne également des renseignements additionnels sur la demande de propositions qui est planifiée ainsi que les prochaines étapes à suivre.

Plusieurs fils conducteurs ont émergé des discussions de la journée. L’un de ces thèmes communs est la reconnaissance universelle qu’il est important de **rémunérer tous les partenaires de recherche** pour leur temps et leur expertise.

ORATEUR

Christopher Canning, Commission de la santé mentale du Canada

M. Canning indique que tous les bénéficiaires de financement seront encouragés à prévoir cette compensation dans leur budget. Une personne propose d’inclure des lignes directrices à ce sujet dans les demandes de propositions et dans les ententes de financement, puisque les bailleurs de fonds ont souvent plus de poids que les chercheurs en ce qui concerne l’utilisation des budgets.

Plusieurs participants se disent intéressés par le volet de **renforcement des capacités** de la recherche communautaire, puisqu’il offre des avantages additionnels pour la collectivité et favorise l’appropriation de la recherche par celle-ci. Ils se demandent si l’échéancier de deux ans de la CSMC pour le financement communautaire suffira. M. Canning reconnaît cette incertitude et indique que la CSMC soutiendra les efforts de formation et de renforcement des capacités autant que possible.

L’importance de **maintenir l’engagement des membres de la collectivité** pendant que la CSMC prépare sa demande de propositions pour la recherche communautaire – et pendant que les projets sont réalisés – est également soulevée. Les participants soulignent qu’il est essentiel de trouver des moyens de demeurer engagés tout au long du processus, particulièrement durant la diffusion des résultats de recherche finaux. L’embauche de membres de la communauté pour recueillir les données est proposée comme une pratique utile.

L’importance de suivre une **approche multidimensionnelle et anti-oppressive** est aussi mentionnée à plusieurs reprises durant la journée. M. Canning réitère qu’être un « allié » est un rôle actif où il est important de reconnaître les dynamiques de pouvoir et de partager ce dernier, d’être à l’écoute des points de vue de chacun et de respecter ceux-ci. Il reconnaît que les demandes de propositions doivent contenir un **glossaire** afin de les rendre plus accessibles et d’assurer que tous les candidats et vérificateurs comprennent les notions clés.

Enfin, M. Canning aborde les besoins particuliers relatifs aux **recherches menées avec les populations autochtones**. Il convient que la souveraineté et la propriété des données appartiennent aux

communautés et qu'il faut assurer que ces travaux sont menés par des communautés et des chercheurs autochtones dans le respect des pratiques et des croyances religieuses tout en répondant aux besoins des Autochtones.

Financement de la recherche communautaire jusqu'en 2022

La CSMC souhaite financer entre quatre et quinze projets de recherche afin de combler les lacunes en matière de connaissances au sujet de la relation entre santé mentale et cannabis. Elle compte soutenir des projets répondant aux critères suivants :

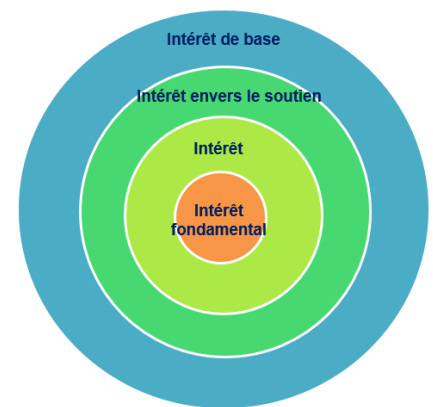
- axés sur les forces, et non sur les faiblesses
- coproduits et non extractifs
- fondés sur l'expérience vécue
- sécuritaires sur le plan culturel
- prévoient la publication des résultats pour le bien des collectivités
- durables

L'échéancier du processus de financement a commencé avec l'analyse de l'environnement et l'examen exploratoire menés cette année. Le rapport qui en a découlé a été suivi de discussions avec les membres des collectivités (incluant lors du Forum d'aujourd'hui). Un deuxième événement sera organisé en octobre à Nunatsiavut pour orienter l'élaboration des demandes de proposition. Les projets de recherche commenceront en avril 2020 et s'achèveront d'ici 2022.

Conclusion

Mme Cheuy présente la **roue de la mobilisation des intervenants** et demande aux participants d'indiquer le niveau de participation où ils souhaitent se situer pour les prochaines étapes ainsi que les volets précis auxquels ils aimeraient contribuer.

- **Noyau** : les personnes souhaitant participer activement à la direction du projet
- **Collaboration** : les personnes souhaitant fournir une rétroaction approfondie fréquente
- **Soutien** : les personnes souhaitant offrir un soutien et une rétroaction occasionnels
- **Intérêt** : les personnes ne souhaitant pas participer activement au projet pour le moment, mais qui veulent demeurer au courant de sa progression et recevoir d'autres nouvelles



Roue D'Engagement des Intervenants

M. Canning remercie les participants d'avoir exposé leur vulnérabilité en rappelant que la CSMC ne serait pas en mesure de réaliser ce projet sans leur contribution. Il exprime le désir de la CSMC de continuer à mobiliser les participants du Forum de toutes les manières possibles.

Pour clôturer l'événement, l'**Aînée McGregor** souhaite un bon retour à la maison à tous et entonne un chant traditionnel autochtone sur le voyage en guise d'au revoir à ceux qui entreprennent un déplacement.

Annexe A

Aperçu du Forum

Le mardi 16 juillet 2019, centre Bayview Yards d'Ottawa, en Ontario

HEURE	POINT	ORATEUR
De 8 h 15 à 9 h	Déjeuner	
De 9 h à 9 h 20	Cérémonie d'ouverture et accueil sur le territoire	Aînée Verna McGregor, Première Nation de Kitigan Zibi
De 9 h 20 à 9 h 40	Mot de bienvenue et présentations	Christopher Canning, Commission de la santé mentale du Canada
De 9 h 40 à 9 h 55	Activité brise-glace	Sylvia Cheuy, Tamarack Institute
De 9 h 55 à 10 h 15	Rallier et mobiliser la sagesse collective	– Sylvia Cheuy
De 10 h 15 à 10 h 50	Mettre l'accent sur le point de vue des personnes ayant un savoir expérientiel	– Sylvia Cheuy
De 10 h 50 à 11 h 05	Pause	
De 11 h 05 à 11 h 35	Introduction à la recherche communautaire	Tim Aubry, Université d'Ottawa
De 11 h 35 à 12 h 30	Principes et valeurs pour orienter le processus de recherche communautaire	– Sylvia Cheuy
De 12 h 30 à 13 h 30	Dîner	
De 13 h 30 à 15 h	Discussions en petits groupes sur le cannabis et la santé mentale	– Sylvia Cheuy
De 15 h à 15 h 15	Pause	
De 15 h 15 à 15 h 45	Comblir les lacunes dans la recherche sur le cannabis et la santé mentale	– Christopher Canning
De 15 h 45 à 16 h	Mot de la fin	– Christopher Canning

Annexe B

Biographies des orateurs

Christopher Canning est chercheur, expert en politiques de santé progressistes et chef de file dans le domaine de la santé. Avec une formation de sociologue en santé mentale, il détient un doctorat de l'Université Queen's et a été titulaire de deux bourses de recherches postdoctorales au Département des sciences sociales en médecine de McGill. En service à la CSMC depuis 2012, il contribue à l'élaboration de politiques dans plusieurs domaines en lien avec la santé mentale et l'usage de substances au Canada, y compris le cannabis; la consommation de substances et son intégration en santé mentale; la santé mentale des jeunes et des enfants; le rétablissement; l'élargissement de l'accès aux services; le financement dédié aux soins de santé mentale; et la mesure du rendement. Dans son travail, M. Canning met à profit ses propres perspectives découlant de son savoir expérientiel et de son rôle de défenseur de la cause de la santé mentale.

Sylvia Cheuy est directrice-conseil du centre d'apprentissage de l'Institut Tamarack, où elle est responsable des retombées collectives et de la mobilisation de la communauté. Avant de se joindre à l'Institut Tamarack, elle a été directrice générale fondatrice de Headwaters Communities in Action, une initiative citoyenne où elle continue de siéger au conseil de direction. Mme Cheuy se passionne pour la mobilisation des collectivités et pour le rôle unique que jouent les citoyens dans la création de quartiers et de communautés dynamiques et qui entretiennent des relations les uns avec les autres. Elle adore concevoir et mettre en place des occasions d'apprentissage visant à faire connaître et à partager des ressources, des outils et des expériences en lien avec le renforcement des communautés au moyen de retombées collectives. Mme Cheuy est reconnue à l'échelle mondiale pour ses qualités de bâtisseuse communautaire et de formatrice.

Tim Aubry est professeur à l'École de psychologie de l'Université d'Ottawa, où il donne des cours de psychologie communautaire et d'évaluation de programmes. Il est également chercheur principal au Centre de recherche sur les services éducatifs et communautaires de l'Université et titulaire de la chaire de recherche sur la santé mentale et l'itinérance de la Faculté des sciences sociales. Tout au long de sa carrière, M. Aubry s'est concentré sur des projets de recherche collaborative avec des organismes communautaires et gouvernementaux qui ont contribué à la création de politiques et de programmes sociaux efficaces. Il a également été codirecteur du site de Moncton et membre de l'équipe de recherche nationale du projet pilote Chez Soi de la Commission de la santé mentale du Canada.



Commission de
la santé mentale
du Canada

Mental Health
Commission
of Canada



Commission de la santé mentale du Canada

Bureau 1210, 350 rue Albert
Ottawa, ON K1R 1A4

Tel : 613.683.3755
Fax : 613.798.2989

infocsmc@commissionsantementale.ca
www.commissionsantementale.ca

[@CSMC_MHCC](https://twitter.com/CSMC_MHCC) [f/theMHCC](https://facebook.com/theMHCC) [▶/1MHCC](https://youtube.com/1MHCC) [@theMHCC](https://instagram.com/theMHCC)
[in/Commission de la santé mentale du Canada](https://linkedin.com/company/Commission-de-la-santé-mentale-du-Canada)